

DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/016/8.4

Feuillet n°019



Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-trois, le 2 mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de La Bachellerie, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 23 février 2023

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	41
Votants :	48
Pour :	48
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Claude TURBANT, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Jacques MIGNOT représenté par Maurice DUBREUIL, Patrick DELAUGEAS représenté par Patrick BONIN.

Excusés : Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Gérard MERCIER, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN, Jean-Michel LAGORSE, Jean-Louis PUJOLS donne pouvoir à Élodie REBEYROL, Sébastien LUNEAU, Olivier ROUZIER, Mattia TRENTMONT donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Michel LAGORSE, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Sabine BOUTINAUD donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Maud MANIERE, Caroline VIEIRA donne pouvoir à Bernard BEAUDRY.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Aménagement de la cour de l'accueil de loisirs à Badefols d'Ans : demande de financement

Afin de maintenir un niveau de service équivalent sur l'ensemble du territoire, la Communauté de Communes a souhaité réinvestir les locaux vacants de l'ancienne école de Badefols d'Ans et d'assurer la mise en place d'un accueil de loisirs.

Fermée en juillet 2019, cette école offre des conditions matérielles d'accueil pleinement satisfaisantes et un positionnement intéressant pour le déploiement de ce service

Pour cela, un programme a été réalisé assurant la remise aux normes et la réhabilitation des locaux jusqu'alors dévolus à l'école de Badefols d'Ans.

AR Prefecture

024-200041150-20230302-DE2023016-DE
Reçu le 07/03/2023

Ainsi ont été réalisés :

- création d'un bloc sanitaire inclus dans l'enceinte d'accueil.
- travaux de clôture de l'ensemble du site afin d'éviter toute intrusion de l'extérieur ou sortie sans accompagnement des enfants,
- réfection des peintures murales intérieures,

Aujourd'hui afin de parfaire les conditions d'accueil, il est proposé de procéder à la réfection de la cour d'école avec un revêtement adapté et la création d'espaces verts favorables aux jeux des enfants et assurant avec la technicité nécessaire la désimperméabilisation des sols.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

ADOPTE l'opération comme suit

DEPENSES		RECETTES			
LIBELLE	Montant HT	Libellé	Assiette éligible	Taux	Montant
Travaux	23 131,00 €	CAF	23 131,00 €	40%	9 252,40 €
AMO ATD	800,00 €	Agence de l'eau	22 622,00 €	50%	11 311,00 €
Divers et imprévus	2 393,00 €	Autofinancement	26 324,00 €	22%	5 760,60 €
TOTAL HT	26 324,00 €	TOTAL HT			26 324,00 €
TVA	5 264,80 €	TVA			5 264,80 €
TOTAL TTC	31 588,80 €	TOTAL TTC			31 588,80 €

AUTORISE le Président à déposer des dossiers de demande de financement auprès des partenaires : la Caisse d'Allocations Familiales de la Dordogne et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 06/03/2023

Le Président, *Terrassonnais*
Dominique BOUSQUET
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20230302-DE2023016-DE
Reçu le 07/03/2023